

## **Appel à communication – Congrès AIFBD - 2020**

### ***L'accès à l'information au cœur du développement socioéconomique : plaidoyer pour les Bibliothèques***

#### **Contexte**

Le [congrès AIFBD 2020](#) se tiendra à Bruxelles, les 12 et 13 août 2020. Bruxelles est une place symbolique en Europe en tant que lieu de définition des politiques publiques, mais aussi lieu de plaidoyer et de lobbying de ceux et celles qui veulent faire entendre leurs voix, y compris les bibliothèques. Nous rencontrer ici nous offre l'opportunité d'interroger, de partager, de penser la manière dont les bibliothèques font valoir leur place auprès de leurs élus et décideurs, comme auprès des médias et du grand public.

#### ***Parce qu'elles le valent bien ?***

« Le rôle des institutions et des professionnel(le)s de l'information [...] dans la société moderne est d'optimiser l'accès à l'information, son archivage et sa diffusion. La production de services documentaires dans l'intérêt du bien-être social, culturel et économique est au cœur du métier de bibliothécaire. C'est pourquoi les bibliothécaires et les autres professionnel(le)s de l'information portent une responsabilité sociale » (Code d'éthique de l'IFLA, Préambule, 2012). Si les bibliothèques, de même que les autres services documentaires, ont un rôle clairement défini dans ce document fondateur, celui-ci n'est pas toujours (re)connu hors de notre profession. Bibliothèques et centres de documentation doivent par conséquent faire savoir qu'ils sont des acteurs incontournables de nos sociétés, expliciter leurs divers apports et démontrer leur utilité, afin de prouver qu'elles valent bien le soutien et l'attention dont elles ont besoin pour assumer leur mission dans des sociétés qui rencontrent nombre de défis aujourd'hui.

De fait, au matin de l'intelligence artificielle, de l'explosion des données massives et de l'évolution des environnements de diffusion de l'information, les bibliothèques jouent un rôle important pour faciliter l'accès aux informations stratégiques. Nous passons ainsi d'un lieu de culture et de conservation des documents à un espace plus interactif qui répond aux besoins informationnels de toute la société, à la fois sur les plans social, politique et économique. Les décideurs politiques et les institutions ont besoin des compétences des spécialistes de l'information pour prendre les meilleures décisions stratégiques et assurer le développement socioéconomique de la société. A cet effet, l'accès équitable à l'information offert par les services d'information, peut être considéré comme un pilier fondamental de l'économie du savoir.

Cet enjeu de plaidoyer en faveur de la prise de conscience du rôle socioéconomique des services d'information n'a pas échappé aux bibliothécaires et documentalistes. Nombreuses sont les bibliothèques qui ont investi les outils de communication pour, au-delà de changer leur image, agir et réagir à l'ensemble des informations qui circulent sur le web et notamment sur les réseaux sociaux. D'autres travaillent à repenser leurs indicateurs d'évaluation pour donner plus encore à voir leur impact sur la société. D'autres enfin cherchent et réussissent à insérer les bibliothèques dans les plans locaux, nationaux, voire internationaux de

développement, pour faire reconnaître l'importance de l'accès équitable à l'information et de ses acteurs dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

C'est dans ce cadre et dans l'idée de nourrir les réflexions des bibliothécaires et documentalistes sur les méthodes, outils, idées pour défendre le rôle socioéconomique des bibliothèques, que l'AIFBD organise son 5ème colloque autour de la thématique « **L'accès à l'information au cœur du développement socioéconomique : plaider pour les Bibliothèques** ».

Les communications des auteurs viseront à témoigner et analyser :

- **De situations de mise en place d'actions** de plaider ou de lobbying inspirantes, en mettant en relief les freins et les facilitateurs de l'expérience, les documents supports qui ont fonctionné, les compétences développées, etc. Les succès comme les échecs sont sources d'enseignement.
- **De travaux théoriques ou concrets** menés pour améliorer la démonstration de l'impact socioéconomique des bibliothèques et centres de documentation, en mettant en évidence le recueil de données, la construction d'indicateurs, la création de documents supports, etc.
- Etc.

Les propositions de communications peuvent s'inspirer de la liste de thèmes ci-dessous, liste non exhaustive :

- **Les méthodes** : Comment conscientiser les décideurs au rôle des bibliothèques et mobiliser leur soutien ? Comment mener une campagne de plaider ? Comment mener une campagne de lobbying ? Quels sont les aspects juridiques, technologiques et sociaux à comprendre pour mener à bien ce type de campagnes ? Dans quels contextes ces campagnes de plaider sont-elles mises en œuvre (réduction des subsides, positionnement, utilité, ...) ? S'agit-il de se défendre, dans une situation dommageable pour les bibliothèques, ou s'agit-il de faire inscrire le rôle des bibliothèques dans les textes avant qu'elles ne soient attaquées ?
- **Les outils** : Sur quels types d'outils les bibliothèques peuvent-elles s'appuyer ? Peut-on faire la preuve par le développement durable au moyen de l'Agenda 2030 ? Comment créer des cadres d'évaluation qui peuvent convaincre élus, décideurs, mais aussi grand public et médias ? Comment se mène l'évaluation des services et des programmes dans les établissements documentaires francophones ? Quelle expérience le monde francophone a-t-il d'outils d'évaluation de l'impact des bibliothèques (comme le Project Outcome aux USA pour les bibliothèques publiques) ? Qu'en est-il aujourd'hui des études d'impact ? Permettent-elles de rendre visibles les valeurs et l'impact sociétal des bibliothèques ?
- **Les besoins** : Comment accompagner les bibliothécaires dans l'acquisition de ces nouvelles compétences ? Comment présenter la bibliothèque dans un contexte non bibliothéconomique ? Comment raconter nos histoires, raconter leurs histoires ? Comment collecter des données utiles dans le cadre d'une démarche de plaider ? Quel métier, quelles compétences, quelles connaissances pour parler avec les élus au niveau local ou national ?

- **Les enjeux éthiques** : peut-on discuter avec des élus dont les discours semblent aux antipodes des missions des bibliothèques ? Comment partager nos valeurs ou reconstruire nos valeurs avec les usagers et utilisateurs de nos services ? Comment pouvons-nous utiliser les codes d'éthique des bibliothèques dans le contexte actuel ? Faut-il les repenser ?

## Guide de soumission

Sachant que les communications dureront approximativement 15 à 20 minutes, leurs résumés doivent être soumis **pour le 20 mars 2020**, en français, et doivent comporter :

- Le titre de la communication proposée
- Un résumé (pas plus de 500 mots)
- Les noms des intervenants, leur position, leur titre
- L'institution dans laquelle les intervenants sont actifs
- Des informations de contact : adresse courriel et numéro de téléphone
- Une courte biographie (5 lignes) des intervenants

Les résumés doivent être soumis au comité scientifique du congrès AIFBD 2020, à l'adresse suivante : [ca.aifbd@gmail.com](mailto:ca.aifbd@gmail.com)

Le comité scientifique est composé des personnes suivantes :

- Raphaëlle Bats (Enssib, France)
- Marc Borry (ANP, Belgique)
- Cécile Coulibaly (Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI), Côte d'Ivoire)
- Bernard Dione (EBAD, Sénégal)
- Antonin Benoît Diouf (IDEP, Sénégal)
- Michel Gorin (HEG-Genève, Dép. Information documentaire, Suisse)
- Hanae Lrhoul (Ecole des Sciences de l'Information, Maroc)
- Heather Lea Moulaison (Université du Missouri, USA)
- Sophie Vandepontseele (KBR, Belgique)

Les résultats des sélections seront donnés **le 20 avril 2020**

## Publication

- Les résumés des communications seront disponibles sur le site web du congrès AIFBD2020.
- Il sera proposé aux auteurs retenus de soumettre un article à partir de leur communication. Les articles devront faire 3000-6000 mots, ne pas avoir été soumis ailleurs, être rédigés en français et selon un modèle qui sera fourni. Les articles devront être fournis en MS Word sans le nom de l'auteur pour pouvoir être évalués en double aveugle. Les soumissions d'articles seront attendues pour le **1<sup>er</sup> septembre 2020**

## Dates importantes

- ❖ Soumission des résumés des communications : **20 mars 2020**

- ❖ Notification des communications acceptées : **20 avril 2020**
- ❖ Les slides de présentation seront attendus pour **le 15 juillet**
- ❖ Soumission des articles complets (optionnel) : **1<sup>er</sup> septembre 2020**

## **Attention**

Au moins un des intervenants devra être présent pour présenter la communication à Bruxelles, pendant [le congrès AIFBD](#). Il convient de s'assurer de la possibilité d'être présent à Bruxelles les 12 et 13 août 2020 avant de candidater.

L'AIFBD a le regret de ne pouvoir assurer aux auteurs retenus une prise en charge de leurs coûts liés à la conférence. Ainsi les coûts suivants : inscription, voyage, hébergement et autres dépenses sont à la charge des intervenants ou de leurs institutions. Aucun soutien financier ne pourra donc être fourni par l'AIFBD. Une lettre d'invitation pourra en revanche être envoyée à tous les auteurs acceptés, de même qu'aux personnes inscrites au congrès.